

Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance  
Direction adjointe autonomie  
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

**Tableau des résultats**  
**Appel à candidatures n° 120 44**

**Création de 11 places d'accueil de jour et 15 places de prestations en milieu ordinaire  
renforcées par extension non importante de capacité en IME**

**Finistère Nord**

**1/ Nature de l'appel à candidatures :**

Appel à candidatures lancé en application de la circulaire n° DGCS/3B/DSS/1A/CNSA/DFO/2023/176 du 7 décembre 2023 relative à la mise en œuvre du plan de création de 50 000 nouvelles solutions et de transformation de l'offre médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap 2024-2030, issu de la Conférence nationale du handicap 2023.

Dans le cadre de la déclinaison de ce plan national, la programmation établie par l'ARS Bretagne prévoit la création en Institut Médico Educatif (IME) de 11 nouvelles places d'accueil de jour (AJ) et de 15 places de prestations en milieu ordinaires (PMO) renforcées sur le département du Finistère.

Conformément aux dispositions du 1° du II de l'article L 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF) et du V du D. 313-2 du CASF, et afin de permettre une installation rapide de ces places nouvelles, l'ARS Bretagne procédera par autorisations d'extension non importante de capacité d'établissements existants après appel à candidatures simplifié.

Les places ouvertes seront destinées à accueillir les enfants et adolescents inscrits sur les listes d'attente des IME et notamment ceux :

- dont la situation a été identifiée en rupture ou à risque de rupture de scolarisation lors des commissions d'affectation spécialisée du Finistère préparatoires à la rentrée de septembre 2025
- et/ou accompagnés dans le cadre d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG) établi par la MDPH du Finistère.

**2/ Examen des candidatures :**

→ **Instructeur :**

M. Nicolas PELE

→ **Critères de sélection :**

1-Qualité du projet :

- Justification de la demande et documentation du besoin
- Définition du projet au regard des besoins identifiés et de l'offre territoriale

6, Place des Colombes  
CS 14253  
35000 Rennes Cedex  
Tél : 02.90.08.80.00  
[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

- Place de l'usager, de sa famille et de son entourage dans le projet mis en place

2-Gouvernance et pilotage du projet :

- Réalité de l'engagement avec les acteurs du territoire, nature et modalités des partenariats, degré de formalisation de la coordination et de la coopération
- Expérience du candidat dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, cohérence avec le projet associatif, connaissance du territoire et du public

3-Mise en œuvre du projet :

- Capacité de mise en œuvre rapide
- Cohérence et faisabilité du budget du projet

→ **Nombre de dossiers examinés :**

5 dossiers déposés ont été déclarés recevables et examinés :

FINESS	RAISON SOCIALE	CAPACITE	Demande extension AJ	Demande extension PMO
290000702	DIME de Trévidy	74	4	5
290023928	IME Kerlaouen	16	1	0
290000611	DIME Le Véléry	106	6	10
290002260	DAME Brestois	355	11	15
290000629	IME de Plabennec	100	0	5

**3) Tableau des résultats :**

Les 11 places d'accueil de jour et 15 places de PMO renforcées sont attribuées comme suit :

FINESS	RAISON SOCIALE	Autorisation extension AJ	Autorisation extension PMO
290023928	IME Kerlaouen	1	0
290000611	DIME Le Véléry	5	5
290002260	DAME Brestois	5	10

P/ La Directrice générale  
de l'Agence Régionale de Santé  
Le Directeur général adjoint,

01 JUL. 2025

Malik LAHOUCINE